

Webinaire "Gouvernance à distance : Comment tenir son assemblée générale et ses instances pendant la crise sanitaire ?" - jeudi 4 mars 2021

Publié le 1 mars 2021

PME, ETI, grandes entreprises, associations, quelle que soit votre taille ou votre activité, le Medef propose de revenir sur les mesures prises afin de permettre aux assemblées et autres organes collégiaux de continuer à exercer leurs missions malgré la crise sanitaire. Un webinaire aura lieu le jeudi 4 mars de 14h00 à 15h30.

Quelles sont les dérogations temporaires et exceptionnelles prévues ? Est-il possible de réunir son assemblée générale en présentiel ? Est-il possible de voter à distance ? Quelles sont les bonnes pratiques en matière de sécurité informatique ? Comment maintenir une cohésion au sein de votre Conseil malgré la distance ?

Autant de questions que le Medef propose d'aborder avec des experts et des praticiens :

- **Henri Ibgui**, directeur général de Néovote
- **Sophie l'Hélias**, administratrice de sociétés
- **Bruno Zabala**, avocat et expert en droit des affaires, Fidal

Ce débat sera animé par **Delphine Gieux**, vice-présidente du Comité « Gouvernance des entreprises » du Medef et conseillère en gouvernance et stratégie durable.

Cette séquence sera suivie d'un temps d'échanges pour vous permettre de poser vos questions.

[Inscrivez-vous ici](#)

Un lien vous sera envoyé par mail, pour vous connecter au webinaire.